Cette FDS est la dernière version et est exacte au jour de l'impression,
cependant elle peut changer et il est donc conseillé aux clients de s'abonner
simplement au système Castolin pour les futures mises à jour de FDS.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Castolin 146

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Baguettes de brasage, fil de brasage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Messer Eutectic Castolin S.A.R.L.	MEC Holding GmbH
Rue:	22, avenue du Québec	Messer-Platz 1
Lieu:	F-91958 COURTABOEUF CEDEX	D-65812 Bad Soden
Téléphone:	+ 33 (0) 169 82 69 82	+49 (0) 6196 7760-555
Téléfax:	+ 33 (0) 169 07 07 58	+49 (0) 6196 7760-561

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils supplémentaires

Conformément au Règlement (CE) no.1272/2008, le produit n'est pas une mélange. D'où il n'est pas soumis aux prescriptions de marquage en vertu de cette règlement.
Bien que le produit ne soit pas soumis à étiquetage, nous recommandons d'observer les consignes de sécurité
Il n'est pas nécessaire d'étiqueter conformément aux dispositions de la présente annexe (annexe I SGH) les métaux sous forme massive, les alliages, les mélanges contenant des polymères et les mélanges contenant des élastomères, qui, bien que classés comme dangereux conformément à la présente annexe, ne présentent pas de danger pour la santé humaine en cas d'inhalation, d'ingestion ou de contact avec la peau, ni de danger pour le milieu aquatique dans la forme sous laquelle ils sont mis sur le marché.
Le fournisseur communique cependant les informations aux utilisateurs en aval ou aux distributeurs, au moyen de la FDS.

Conseils de prudence

P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement des déchets conformément à la réglementation locale et nationale .

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208	Contient nickel. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Risque de projections lors des opérations de soudage ou brasage, le métal liquide et la chaleur UV/IR peuvent provoquer des brûlures ou une incendie.

IARC et NIOSH sont de l'avis suivant :
Beaucoup de fumées et de vapeur issues de la combustion des métaux sont suspectées d'être des agents cancérogènes
L'inhalation des vapeurs et des aérosols se dégageant pendant le brasage/le soudage peut causer la fièvre des

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

fondeurs. Les symptomes de la fièvre des fondeurs ne se manifestent qu'après 4 à 12 heures. (maux de tête, étourdissement, sécheresse, toux, nausées et fièvre).
Risque d'irritation du système respiratoire par inhalation prolongée de fumées pendant l'opération de brasage/soudobrasage.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique
Métaux et alliages de base

Composants dangereux

Nº CE	Substance	Quantité
Nº CAS		
Nº Index	Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	
Nº REACH		
231-111-4	nickel	0,1-5 %
7440-02-0		
028-002-00-7	Carc. 2, Skin Sens. 1, STOT RE 1; H351 H317 H372	
01-2119438727-29		

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation
Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.
Consulter, le cas échéant un médecin.

Après contact avec la peau
En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
Consulter, le cas échéant un médecin.

Après contact avec les yeux
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion
Rincer la bouche.
Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés
Le produit lui-même ne brûle pas.
Adapter aux produits stockés à proximité directe et à l'environnement.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxi- ques par voie respiratoire

5.3. Conseils aux pompiers
En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

Cette FDS est la dernière version et est exacte au jour de l'impression,
cependant elle peut changer et il est donc conseillé aux clients de s'abonner
simplement au système Castolin pour les futures mises à jour de FDS.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Respirateur (filtre à particules P3) en cas de formation des poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques
Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).
Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger
Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Information supplémentaire
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage
Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Baguettes de brasage, fil de brasage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7440-50-8	Cuivre (poussières), en Cu	-	1		VME (8 h)	
		-	2		VLE (15 min)	
7440-02-0	Nickel (métal)	-	1		VME (8 h)	
1314-13-2	Zinc (oxyde de, fumées)	-	5		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés
Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière ou des fumées peuvent se former.

Mesures d'hygiène
Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.
Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

Protection des yeux/du visage
Lunettes avec protection latérale (EN 166).

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

Protection des mains
Utiliser des gants de protection pour soudeurs ((NF-EN 407)).
Porter en dessous des gants de protection pour éviter des réactions allergiques dues à un contact direct avec la peau.
Porter des gants contre risques chimiques en polychloroprène avec une épaisseur minimum de 0,6mm, temps de perméation (durée d'utilisation) d'environ 480 minutes tels que les gants de protection <Camapren 722> de la société www.kcl.de.
Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.
La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Protection de la peau
Vêtements protecteurs étanches aux poussières. (NF EN 470-1)

Protection respiratoire
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre à combinaison multiple ABEK/P3

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Solide	
Couleur:	Spécifique au produit	
Odeur:	Inodore	
pH-Valeur:	n.a.	
Point de fusion:	900 °C	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Donnée non disponible	
Point d'éclair:	n.a.	
Taux d'évaporation:	n.a.	
Inflammabilité:	n.a.	n.a.
Limite inférieure d'explosivité:	n.a.	
Limite supérieure d'explosivité:	n.a.	
Pression de vapeur:	n.a.	
Densité de vapeur:	n.a.	
Densité:	Donnée non disponible	
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Insoluble	
Solubilité dans d'autres solvants:	n.a.	
Coefficient de partage:	n.a.	
Température d'inflammation:	n.a.	
Température d'auto-inflammabilité	n.a.	
Viscosité dynamique:	n.a.	
Dangers d'explosion:	n.a.	
Durée d'écoulement:	n.a.	
Épreuve de séparation du solvant:	n.a.	
Teneur en solvant:	n.a.	

9.2. Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Donnée non disponible

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

10.2. Stabilité chimique
Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Donnée non disponible

10.4. Conditions à éviter
Donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles
Oxydants. Des acides forts et des bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux
Oxydes de métal

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
L'inhalation des vapeurs et des aérosols se dégageant pendant le brasage/le soudage peut causer la fièvre des fondeurs.
Les symptomes de la fièvre des fondeurs ne se manifestent qu'après 4 à 12 heures. (maux de tête, étourdissement, sécheresse, toux, nausées et fièvre).

Nº CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Méthode Dose	Espèce	Source
7440-02-0	nickel			
	orale	DL50 > 9000 mg/kg	Ratte	

Irritation et corrosivité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Risque d'irritation du système respiratoire par inhalation prolongée de fumées pendant l'opération de brasage/soudobrasage.

Effets sensibilisants
Contient nickel. Peut produire une réaction allergique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire
La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité
Donnée non disponible

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

Nº CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] | [d]	Espèce	Source
7440-02-0	nickel					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	> 100 mg/l	96 h	Danio rerio	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	100 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	> 100 mg/l	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.
Eliminer conformément aux prescriptions les poussières et particules captées dans les installations d'aspiration.

Code d'élimination des déchets - Résidus

150202 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection; absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID); Transport maritime (IMDG); Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR); Transport fluv

14.1. Numéro ONU:

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.4. Groupe d'emballage:

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.5. Dangers pour l'environnement

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

Cette FDS est la dernière version et est exacte au jour de l'impression,
cependant elle peut changer et il est donc conseillé aux clients de s'abonner
simplement au système Castolin pour les futures mises à jour de FDS.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV): 0 %

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 27: nickel

Prescriptions nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

REV. 5.0 : RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants: REACH Registration No.

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
EUH208	Contient nickel. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l`utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.
Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.
Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.
Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

Cette FDS est la dernière version et est exacte au jour de l'impression,
cependant elle peut changer et il est donc conseillé aux clients de s'abonner
simplement au système Castolin pour les futures mises à jour de FDS.

Bibliographie :

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com